

ÉDITO

Chères julirosiennes, chers julirosiens,



La sortie de cet Écho municipal va certainement coïncider avec le début des vacances d'été et la reprise en mains de nos vies dans une large mesure avec la poursuite de la vaccination, le plus sûr chemin pour acquérir à terme une immunité collective.

Cette sensation de libération qui s'immisce progressivement dans nos esprits sera sans doute un facteur de mieux-être pour nous-mêmes et nos proches. Enfin ! Pourrait-on dire !

Mais ce retour à nos habitudes ne doit pas nous faire oublier le respect des autres et l'attention que nous devons porter à nos relations de voisinage. L'été est souvent le moment de tous les excès et de tous les relâchements ; sachons les utiliser avec le soucis du respect des autres.

Dans l'effort de communication que nous vous apportons, nous sommes résolus à tout vous dire de ce qui est essentiel. C'est la raison pour laquelle mon ami Éric PLANTIER s'est attaché, lors du dernier numéro uniquement consacré au budget, à vous donner un maximum d'informations sur les raisons d'une augmentation de la taxe foncière et sur les différentes problématiques rencontrées...

Je regrette cependant de n'avoir pas été sollicité plus souvent pour des échanges autour du budget... Comme j'ai souvent coutume de le dire, **la Mairie est un lieu ouvert à tous et vous y êtes les bienvenus.**

Dans ce numéro que vous avez entre les mains, nous nous sommes attardés sur la question des ordures et des déchets en tous genres car pour l'essentiel, cette compétence gérée par Alès Agglomération via le SMIRITOM en est aujourd'hui à un tournant à la fois financier et aussi de restructuration. **D'autre part, les malveillances et incivilités en tous genres qui entourent la pratique du tri impactent d'une manière non négligeable notre commune dans ses moyens humains et financiers.**

Nous revenons aussi assez largement sur **le projet de navette mise en place par KEOLIS qui va vraiment changer les habitudes des julirosiens.** L'occasion de faire un état des lieux des différents transports collectifs qui traversent notre commune...

De la même manière, nous annonçons l'arrivée d'un éducateur de prévention pour le 1^{er} juillet, conformément à nos engagements.

Cet espace de liberté et de reconquête de nos espaces vitaux dont je parlais plus haut se concrétisera aussi par de la convivialité et le partage d'émotion avec, **cet été, un programme culturel de qualité** qui démarrera le samedi 10 juillet par « Village Hip Hop » suivi du « Grand Prix de la Chanson » et le Feu d'artifice le mardi 13 juillet. Le lendemain, 14 juillet, un repas champêtre sera organisé où vous serez tous conviés.



Je ne saurais terminer cet Écho sans **saluer la mémoire de Georges BONNEFOUS** qui fut durant 5 mandats dont deux en tant que maire, une belle personne, attachée à la chose publique et **à l'émancipation des enfants à travers l'école laïque dont il a été le chantre durant des décennies.**

Il laisse un grand vide et le sentiment que nous lui devons beaucoup.

Lorsque paraîtra cet Écho, les élections cantonale et régionale seront passées. **Je souhaite de tout cœur que ce canton reste dans le cœur de la République** car l'idéologie développée par le Rassemblement National, bien que maquillée de bons sentiments, ne sera jamais autre chose que la distillation de la peur, du rejet de l'autre et de la confiscation programmée de nos libertés.



Pour conclure, **j'exprime toute ma reconnaissance à mon ami Jacky VALY** qui, durant 30 ans, a été un conseiller départemental efficace, honnête, profondément à l'écoute des femmes et des hommes de ce territoire avec une personnalité extrêmement attachante. Toutes qualités que nous écrivions en

1992 lors de la campagne de son premier mandat. **Près de 30 ans** après, l'homme est toujours le même. Cela se passe de commentaires !

Bonne lecture à tous.

Avec toute mon amitié et mon dévouement.

Serge Bord, Maire

De mémoire d'ancien, on a jamais vu ça !

Dès le dimanche soir, plusieurs équipes de pompiers étaient engagés sur notre commune pour mettre des bâches sur les toits et dégager les entrées des habitations.

Dimanche 20 juin à 14 h, le ciel s'est brusquement obscurci, une nuit prématurée est tombée sur le village annonçant la pluie et la bourrasque qui s'est transformée en tornade.

Ces 20 minutes dantesques qui ont fait peur aux petits comme aux grands marqueront l'histoire de notre commune car pour la première fois avec cette intensité et des vents à plus de 130 km/h, nous avons vu les arbres s'abattre comme des châteaux de cartes et les toitures sérieusement endommagées. Après ce moment de stupeur en plein après-midi d'élections, nous avons fait un rapide état des lieux en constatant l'étendue des dégâts.

La sécurité civile répondait avec une particulière réactivité aux appels des julirosiens pour une aide, et dès la fin de l'après-midi, les toitures détériorées se recouvraient de bâches disposées par les pompiers. La solidarité s'organisait aussi pour l'hébergement de certaines familles.



Enlèvement d'un arbre par l'entreprise Philips

Dès le lendemain, M. le Maire réquisitionnait l'entreprise PHILIPS pour l'élagage d'arbres particulièrement volumineux et dangereux à débiter.

Pendant ce temps, les employés de mairie dégageaient les routes et chemins. Au total, **5 équipes de pompiers venus des 4 coins**

du Gard sous la houlette du lieutenant BOUILLON s'employaient à réparer les toitures, à tronçonner les arbres et à prêter main-forte aux riverains.

Une présence précieuse qui mettait du baume au cœur des julirosiens.

À partir du lundi matin 21 juin, toutes ces équipes sont restées sur place pour poursuivre les opérations en particulier l'élagage des arbres qui menaçaient de tomber sur la voie publique. En plusieurs endroits (chemin des Fonts, Chemin du Serre des Fonts, ...) il a même fallu utiliser la grande échelle pour pouvoir atteindre les branches cassées.

Sous la houlette des lieutenants BOUILLON et BARGETON, la coordination d'e toutes les équipes s'est effectuée avec efficacité pour le bénéfice des julirosiens rassurés de voir ces professionnels intervenir dans leur propriété.



Pompier chemin du serre des fonts

Un grand MERCI à eux pour la qualité du travail accompli.

Aux côtés des pompiers, il faut aussi mettre en évidence **l'EPTB des Gardons qui viendra dégager les ruisseaux encombrés par les nombreux embâcles.**



Arbre coupé en deux et danger des fils électriques

Remercier également le président d'Alès Agglomération qui, à partir du mercredi 23 juin, va mettre à disposition deux camions et deux équipes de ramassage ainsi que deux bennes pour recevoir les déchets végétaux.

Enfin, **remercier les julirosiennes et julirosiens** qui ont fait preuve en la circonstance de solidarité auprès de leurs voisins et/ou aussi en ces moments où l'attention aux autres est essentielle en particulier lorsqu'il y a des enfants.

La réserve communale citoyenne était, elle-aussi présente et en ordre de marche avec la présence d'une trentaine de personnes autour d'Henri LAZAREWICZ et Pierre PIC. Nous savons que nous pouvons compter sur eux ! Un enseignement à tirer. Cet épisode lié au réchauffement climatique (de mémoire de julirosien, on n'a jamais vu ce phénomène sur notre commune) rend plus que jamais nécessaire la prise de conscience par tous de débroussailler (attention aux incendies) d'élaguer (attention aux tornades) et de nettoyer fossés et ruisseaux (attention aux inondations). Ces obligations, chacun d'entre nous doit les prendre à son compte et ne pas toujours compter sur la mairie. Elles ont quelquefois un coût qui sera toujours relatif comparé à la violence d'un épisode climatique sans prévention.



Nombreux dégâts au cimetière : tombes détruites, cyprès à terre...

L'importance des dégâts est conséquente puisque plus de 200 propriétés sont touchées dont certaines d'une manière très forte.

Fort heureusement, nous n'avons pas eu à déplorer de blessé ce qui, compte-tenu des circonstances, est une excellente nouvelle. Une pensée pour les enfants qui ont été très impressionnés et dont certains auront besoin de pouvoir verbaliser ce qu'ils ont vu et entendu.

DERNIÈRE MINUTE !

Ce phénomène, s'en doute dû au réchauffement climatique, ne sera pas pris en compte par l'État au regard de la "catastrophe naturelle" mais il rentre dans le champ des "dégâts tempête" pour les assurances.



Arbres tombés en travers de la chaussée



Dégâts au Carabiol



Dégâts causés chez un particulier

DOSSIER ORDURES MÉNAGÈRES

■ À propos des ordures en tous genres

Est-ce le confinement qui a eu pour effet d'amplifier et d'exacerber des comportements inadmissibles ?

Toujours est-il que nous assistons depuis plusieurs mois à l'explosion des ordures et encombrants en tous genres abandonnés aux abords des points de collecte et laissés sur la voie publique sans aucune considération pour personne.

Nous sommes, certes des consommateurs, mais aussi des citoyens et de ce point de vue, ce laisser-aller désormais bien

installé dans nos pratiques quotidiennes est inadmissible. Bien évidemment et fort heureusement, nous sommes nombreux et sans doute majoritaires à respecter les modes de tri et les règles du jeu en matière de respect de notre environnement mais il n'en reste pas moins que ces transgressions nombreuses et répétées sont non seulement particulièrement écoeurantes, mais qu'elles ont aussi un coût comme nous allons le constater dans les exemples qui suivent.

Si nous ne redressons pas la barre collectivement, demain, le coût de la TEOM

augmentera d'une manière très significative et les procédures pour poursuivre celles et ceux qui transgresseront ces règles seront de plus en plus nombreuses.

C'est toute l'ambition de ces deux pages consacrées à inciter à la réflexion sur une compétence communautaire qui absorbe près du quart du budget de fonctionnement d'Alès Agglomération.

Si cette réflexion peut s'accompagner d'un changement dans nos comportements, notre démarche n'aura pas été vaine.

■ Ordures lourdes : les agents communaux en permanence sur la brèche

→ Ramassage des encombrants



Pour éviter de voir des objets proliférer aux abords des voies publiques, nous avons pris la décision d'instaurer la collecte des encombrants un mercredi par mois. Devant l'irresponsabilité de certaines personnes (déménagement de caves qui nécessitaient la mobilisation de plusieurs camions) et la mobilisation des employés sur plusieurs journées, nous avons été amenés à instaurer un règlement qui encadre bien ce service

(voir ce règlement disponible en mairie ou sur le site de la mairie).

Nous avons amené chez BOUDON en 2020, 50 tonnes d'encombrants.

Le coût de traitement d'une tonne d'encombrants est de 226.25€/tonne soit environ 11 000€ pour le traitement. Si on y ajoute les coûts de la collecte, on passe à un total de 16 000€/an (sans compter le prix du tonnage qui sera facturé à Alès Agglomération).

→ Ramassage des objets abandonnés sur la commune durant le week-end



Le lundi, toute la journée et souvent le vendredi, deux agents communaux nettoient les abords des bâtiments communaux, les points d'apport volontaire, les abords des containers d'ordures ménagères pour maintenir à flots une propreté toujours remise en question. Ils aident en cela l'équipe de ramassage d'Alès Agglomération mobilisée

le mercredi matin pour enlever et nettoyer les enclos à cartons.

Coût du fonctionnement pour notre commune : 50 000€/an (sans compter le coût du tonnage qui sera facturé à Alès Agglomération). Coût total des ordures ménagères pour la commune 66 000€/an
N.B. - Sachant que cette compétence est transférée depuis à l'intercommunalité.

→ À propos du tri sélectif

Sur notre commune, toutes les colonnes de tri vont être remplacées par des neuves. Sur les zones urbanisées (Saint Julien, Cœur de village), il s'agira de mettre en place des colonnes sérigraphiques avec une communication visuelle améliorée.

Autant que faire se peut, nous essaierons de disposer au moins trois séries de colonnes supplémentaires sur trois emplacements nouveaux sur la commune, ce qui devrait faciliter la proximité des julirosiens à ces lieux de collecte. La colonne textile de Saint Julien, victime d'un incendie volontaire sera également remplacée.

Ces opérations se dérouleront à l'automne prochain.



→ En ce qui concerne le tri sur notre commune

VERRE : 83 tonnes soit 25 kg/hab/an

Pour mémoire, 31 kg/hab/an sur le Gard et 24,58 kg/hab/an sur Alès Agglomération

Ce qui signifie que quasiment la moitié du verre passe dans la poubelle d'ordures ménagères, sachant que le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte 146€ et que la valorisation du verre nous coûte 15€/tonne, soit 10 fois moins chère que celle des ordures ménagères ! Cherchez l'erreur !

PAPIER : 11 kg/hab/an pour Saint Julien les rosiers (idem Alès)

Gisement : 22,2 kg/hab/an dans le Gard

EMBALLAGE : 17,5 kg/hab/an sur Saint Julien les Rosiers (15 kg/hab/an sur Alès et 19,5 kg/hab/an dans le Gard)

N.B. - À partir de 2023, la collecte sélective va être harmonisée sur tout le territoire d'Alès Agglomération sous la forme de colonnes de tri généralisées car le taux de valorisation est plus élevé que dans les sacs plastiques.

■ Plan canicule

Même si l'été tarde à venir, nous savons que les fortes chaleurs seront au rendez-vous. Alors, maux de tête, crampes, nausées, protégez-vous, restez au frais, buvez de l'eau.

En cas de malaise, appelez le 15.

■ Saisir un conciliateur

À partir du 15 juin 2021, vous pouvez directement saisir le conciliateur de justice dans le Gard via le site *Les conciliateurs du Gard* et l'adresse suivante : www.les-conciliateurs-de-justice-du-gard.fr

Vous serez contacté à bref délai par le pôle de gestion de saisine des conciliateurs **par mail** :

conciliateur.tj-nimes@justice.fr

Par voie postale, vous pouvez renvoyer le formulaire de demande de rendez-vous à l'adresse suivante : Tribunal de proximité d'Uzès, place de l'Evêché, 30700 Uzès

Pour tout renseignement complémentaire : 04 66 39 65 15 / 04 66 22 12 12.

Important : des formulaires de demande de rendez-vous sont disponibles en mairie.

■ Rythmes scolaires : reconduction pour 3 ans de la semaine de 4 jours d'école

Par courrier en date du 1^{er} juin, l'inspecteur d'académie interroge la collectivité sur la modification ou non des rythmes scolaires à partir de la rentrée prochaine. Après concertation avec les directrices d'école et les conseils d'école, il a été décidé de demander le **maintien de la semaine de quatre jours** pour une période reconductible de trois ans.

■ Enquête publique « Source de la Gaillarde »

Cette source située sur notre commune, à proximité du Mas Dieu, dessert en eau potable la commune de Laval-Pradel.

Au titre du code de la Santé Publique, il s'agit de procéder à des enquêtes préalables à autorisations pour valider les captages. Cela se fait sous la forme d'une enquête publique qui sera réalisée par le cabinet OTEIS. Les documents relatifs à cette enquête seront à disposition du public avec le registre déposé par le commissaire-enquêteur à partir du 21 juin. **M. Jean BROTTES, commissaire-enquêteur tiendra une permanence en mairie le lundi 19 juillet de 9h à 12h.**

→ À propos des déchets verts

La création de la plateforme de MassillarguesAttuech ne règlera pas les besoins de notre commune en matière de recyclage des déchets verts car elle est trop éloignée. Par contre, Alès Agglomération a en projet deux ou trois autres plateformes de ce type (Les Salles du Gardon et Tamaris) qui devraient se réaliser à l'horizon 2023.

→ À propos des composteurs

A la demande de plusieurs mairies dont la nôtre, Alès Agglomération pourrait favoriser l'achat d'un éco-composteur en subventionnant cet achat au particulier sur présentation de la facture. Procédure jugée plus souple que celle de la mise en place d'une régie.

→ À propos des déchetteries

Leur obsolescence revient souvent dans les conversations. Une nouvelle devrait voir le jour à Tamaris avec un dispositif « déchetterie au sol » pour améliorer la sécurité et la manipulation. Les déchetteries communautaires reviennent à environ 5 M€ par an. Les recettes (vente de carton et de ferraille) s'élèvent à 40 000€ auxquels s'ajoutent différents soutiens mais on est loin d'équilibrer le service.

Rappel ouverture des déchetteries d'Alès Agglo du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (sauf jours fériés). Dernière entrée 15 minutes avant la fermeture.

→ Les ordures ménagères

Nous avons produit en 2020 720 tonnes d'ordures ménagères, ce qui représente 214 kg/an dont la moitié font hélas l'objet de refus de tri car les habitudes perdurent, voire s'amplifient de mettre dans ce container des objets qui n'ont rien à y faire. Sans parler des déchets verts qui quelquefois remplissent quasiment la totalité du container. Ce qui est plus grave, c'est de constater qu'on y dépose aussi des matériaux de type ferraille avec le risque d'endommager le mécanisme de broyage du camion-benne.

Le coût de la tonne d'ordures ménagères s'élève à 236€ dont 90€ pour le ramassage

et 146€ pour le traitement. Ce dernier est directement visé par la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) car il impacte son coût et va encore l'accentuer jusqu'en 2025, voire au-delà.

Le taux de la TGAP fixé par la loi des finances subit une évolution régulière afin de favoriser le tri sélectif et la valorisation en matière des déchets en pénalisant l'élimination par enfouissement.

En 2021, le taux de la TGAP est de 37€HT/tonne. En 2025, il passera à 65€, ce qui génèrera une inflation budgétaire de 1,2 million d'euros sur le budget du SMIRITOM. Difficile dans ces conditions de ne pas toucher au taux de la TEOM.

OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)

La commune montre l'exemple



d'importantes zones boisées nécessitent un débroussaillage systématique ainsi que l'élagage des arbres qui pèsent sur les fils électriques et téléphoniques rendant les réseaux sensibles aux pannes. Pour ce faire, plusieurs entreprises ont été pressenties. **C'est finalement l'entreprise PHILIPS qui a été choisie.** Les travaux ont démarré et se prolongeront durant tout le mois de juin sur ces deux secteurs avec, pour terminer, une petite incursion du côté de la Roque et Chemin du Badaras.

Ces travaux ayant un coût certain (près de 20000€), la commune s'acquittera progressivement de ses obligations sur plusieurs années budgétaires. Nous espérons que cet exemple incitera les propriétaires à franchir le pas car nombre d'entre eux, qui ont pourtant reçu un courrier dans ce sens, n'ont pas fait le nécessaire en matière de prévention.

■ Aménagement du cimetière pour le "zéro phyto"



Depuis quelques semaines, les allées de la partie la plus ancienne du cimetière, après avoir été décaissées, ont reçu une couche de terre végétale permettant la plantation d'un mélange de graines qui donneront une surface enherbée rase pour faciliter l'entretien.

Plantation programmée dans le projet « Zéro phyto » qui doit intervenir dans tous les cimetières.

Créer des allées vertes et perméables à l'aide de semences appropriées, la levée des graines demandera un peu de temps.

Dans le cadre des Obligations Légales de Débroussaillage, les élus de la commune ont privilégié deux quartiers potentiellement sensibles aux risques d'incendie de forêt. Il s'agit du hameau de Cercafiot, Arbousse Bas et Chemin de la Cazerne. En effet,

■ Le Carabiol, lieu de rencontres, de plénitude

Suite aux événements climatiques de ces dernières années, nous avons vu le Carabiol et sa flore se dégrader.

Les chênes verts brûlés par la sécheresse, les structures en bois du parcours de santé abîmées par le temps, dépérissement de divers massifs. Pour toutes ces raisons, nous avons demandé un audit sur l'état de notre parc naturel.

C'est donc un projet de grande envergure qui se profile avec l'aide de différents services : le Pôle Environnement Urbain, service Espaces Verts Communautaires, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, le Département Paysage Nature d'Alès Agglomération, le Centre national de Pomologie (Mission



Développement Durable), une chargée de mission Charte Forestière Pays des Cévennes.

Nous sommes pour le moment à la genèse de ce projet et vous tiendrons informés au fil du temps.

SALLE NELSON MANDELA : MISE EN CONFORMITÉ

Suite à la visite de la commission de sécurité, **nous avons entamé divers travaux de mise en sécurité et d'accessibilité** avec la création d'une zone « bar » adaptée aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant, avec l'adaptation d'urinoir dans les toilettes, la reprise de tous les blocs de sécurité et système de désenfumage, et une mise en conformité de la cuisine répondant aux normes européennes qui évoluent en permanence.

De plus, dans les semaines à venir, une **zone de douche PMR sera créée.** Afin de faciliter la circulation dans les vestiaires et les différentes salles de l'espace Mandela, **un local va être dédié, à partir de septembre de cette année, au stockage des tables, chaises, scène...** de tout le mobilier utilisé par les services municipaux et les associations en ces lieux.

Sécurisation de la zone « Cœur de village »

Depuis maintenant quelques années, l'accroissement de la population et l'augmentation constante des véhicules dans le secteur de la mairie et des écoles, nous contrainst à mettre à disposition des axes de circulation sécurisés et des moyens de stationnement adaptés.



L'aménagement du bassin de rétention devant l'espace Nelson Mandela, en parking naturel.

Dans le respect de la réglementation et pour ne pas perturber son fonctionnement de zone d'infiltration, sa profondeur actuelle sera maintenue et le revêtement roulant sera perméable. Par ailleurs l'accès au bassin sera limité en cas de fortes précipitations annoncées. Ainsi moyennant quelques enjambées supplémentaires, il permettra de limiter la circulation aux abords des écoles lors des sorties scolaires, et lors d'évènement festifs.

Pour augmenter notre capacité de parking et se tourner vers l'avenir, nous allons également aménager une nouvelle zone de parking, le long du CD316 derrière la zone habitat, en sécuriser l'accès piétonnier en le liant ainsi au rond-point de l'école maternelle. Les plans n'étant pas encore accessibles, nous communiquerons sur les détails du projet dans les prochains mois.



Pour finir, la mise en place, d'une ligne blanche continue, du plateau de la mairie au rond-point de l'école maternelle, cette mise en place fait suite aux incivilités

grandissantes des papas et mamans pressés auprès de notre policier municipal assurant la sécurité de nos « Bambins ». Cette ligne rappellera l'interdiction de traverser de voies pour un stationnement en sens inverse. Pour rappel, cette manœuvre très dangereuse est interdite par le code de la route, les enfants sont plus petits que les voitures et sont difficiles à appréhender lors de telles manœuvres.

En espérant une coopération de tous en ce lieu de vie commune afin de préserver la sécurité et le bien vivre ensemble



Giratoire : ou en est on ?

Le 29 janvier 2020 la commune a obtenu l'accord du département, et une participation financière à hauteur de 33 %, pour réaliser cet ouvrage sur la route départementale 904 dont le coût total est estimé à 600 000 € ht. Ce giratoire figure aussi dans les orientations d'aménagement du PLU, qui a été adopté le 20 février 2020, et qui est un préalable à l'urbanisation de la zone qu'il dessert en toute sécurité.



Pour rappel la commune depuis 2009 souhaite réaliser cet aménagement pour améliorer la sécurité routière et la desserte des constructions environnante.

Les discussions d'acquisition ont été menées depuis de nombreuses années et la majorité des propriétaires est d'accord pour céder du terrain, sauf un pour lequel nous devons engager une procédure d'expropriation pour utilité publique. À cette fin nous avons mandaté un cabinet spécialisé pour monter et suivre cette procédure qui comporte une enquête publique. (SEGARD)

Au prochain conseil municipal de juillet nous allons engager officiellement la com-

mune dans la procédure d'expropriation avec toutes les études nécessaires. Nous procéderons aussi aux acquisitions des surfaces nécessaires sur les parcelles N°22 et 5 (plan ci-contre), pour lesquelles les promesses de cession des propriétaires ont été obtenues.

La procédure devrait prendre 15 mois, au bout desquels nous devrions posséder toutes les surfaces utiles à la création du giratoire. Les travaux pourront alors être entrepris après un appel d'offre. Ces travaux seront couplés avec l'aménagement d'une voie piétonne, déjà en partie réalisée, qui permettra de rejoindre la route vieille en sécurité.

JACKY VALY

Les adieux au département

En politique, être sage c'est savoir renoncer et passer la main dans de bonnes conditions. C'est ce que va faire notre conseiller départemental Jacky VALY dans quelques jours non sans une émotion bien compréhensible à l'approche de cette échéance, en souhaitant que le binôme CHASSARY-CHAULET l'emporte aux prochaines élections.

Lors de la dernière commission permanente, sa voix trahissait ses sentiments. Il a tenu d'une manière très élégante, à remercier toutes celles et ceux de ses collègues élus ainsi que des directeurs de services qui l'ont aidé dans son action durant toutes ces années au service des gardoises et des gardois et plus particulièrement au service de son canton dont il connaît toutes les communes et tous les maires.

Grand communicateur, mariant l'humour et la familiarité comme personne, il a su attirer la sympathie de tous, gauches et droites confondues.

Plus personnellement, nous étions fiers de posséder un conseiller départemental issu de notre commune, qui portait ses préoccupations avec beaucoup de réactivité et d'autorité lorsqu'il s'agissait de mettre en mouvement les services concernés.

Son nom est associé à la politique au sens le plus efficace du terme c'est-à-dire la proxi-



mité. La rédaction de l'Écho, s'attachera, dans un son numéro de rentrée, à recueillir ses impressions sous la forme d'une interview.

En attendant, les élus reconnaissant lui disent un grand merci pour son aide indéfectible en direction des julirosiennes et des julirosiens.

DÉCÈS DE GEORGES BONNEFOUS : une issue inéluctable

Il avait disparu de la scène publique depuis un certain temps déjà en raison d'une maladie invalidante qui le contraignait progressivement au silence et à l'immobilité.

Depuis sa chute et sa perte d'autonomie, ses proches étaient très inquiets pour sa santé.

Il est parti un 13 avril au milieu de sa famille réunie pour l'accompagner dans son dernier voyage. Il a quitté ce monde d'une manière paisible, en s'éteignant telle une bougie.

Maire de la commune de 1995 à 2008, il a accompagné Jacky VALY dès 1977 dans la belle aventure des municipales. En 1995, il le remplace en tant que maire de la commune, poste qu'il occupera jusqu'en 2008.

Ce professeur de technologie, fortement apprécié par des générations de jeunes, qui savent ce qu'ils lui doivent, n'aura laissé

que de bons souvenirs tant son humanisme et son sens de l'intérêt commun auront constamment guidé sa vie.

Chantre de l'école laïque, soucieux de mettre les enfants de sa commune dans les meilleures conditions pour apprendre, il n'aura eu de cesse que de donner à l'école primaire de son village, de nouveaux moyens et de nouveaux locaux.

C'est ainsi qu'à son initiative, le regroupement scolaire sera effectué pour proposer une unité de lieu et qu'en particulier, les travaux de construction de l'école maternelle seront engagés.

On retiendra de cet homme attachant et profondément charismatique, sa prestance, sa droiture et son honnêteté sans faille.

Il laisse un grand vide en même temps qu'un exemple à suivre et à s'identifier pour les valeurs humanistes et universelles qu'il défendait.



MOBILITÉ

Enfin une navette sur notre commune !

Les réunions de quartiers l'exprimaient, les rencontres fortuites avec les julirosiens le confirmaient : il manquait vraiment un transport en commun régulier sur notre commune.

Nos efforts pour alerter les autorités publiques et politiques ont payé car, à compter du 1er septembre 2021, la desserte sur notre commune se fera d'une manière régulière du lundi au samedi inclus en raison d'une navette par heure !

Il nous faut remercier ici l'écoute du président de l'Agglo, Christophe RIVENQ qui a donné le feu vert au SMTBA, ce dernier mandatant KEOLIS pour une proposition d'itinéraires adaptée aux contingences locales, sachant que nous sommes liés à la commune de Saint Martin de Valgagues qui a donné son accord pour partager cette navette.

Concrètement, il s'agit donc de prolonger la navette N°10 à partir du secteur du Ruisseau Rouge et de la JASSE venant de St Martin-de-Valgagues sur les points d'arrêts suivants :

- Lariasse
- Pré Cévenol
- Les Gayettes
- Rond-point Pierre Perret
- Les mimosas (hauteurs intersections les Marronniers)
- CD904 - Bar chez Mymy
- Giratoire de la main (La plaine)

Soit au total 7 arrêts sur la commune selon le plan ci-joint. Il y aurait donc au total 11 rotations par jour du lundi au samedi (sauf jours fériés).

La première s'effectuerait à partir de 9h (arrêt de Lariasse) et la dernière à 17h43 heure du dernier départ de la gare routière pour Saint Julien-les-Rosiers. Les grilles horaires



seront affichées sur les panneaux aménagés à cet effet. **Cette navette est un minicar de 22 places réservé aux julirosiens qui ne sont pas des scolaires.**

Dans la perspective de la création du « cœur de village » cette navette n°10 constituera une véritable opportunité en particulier pour les personnes âgées et pour celles et ceux qui ne possèdent pas de véhicules.

Elle incite à l'utilisation des transports en commun par des rotations régulières bien équilibrés dans le temps.

En ce qui concerne la tarification notre commune est située en zone tarifaire 1 c'est-à-dire à proximité de la ville-centre.

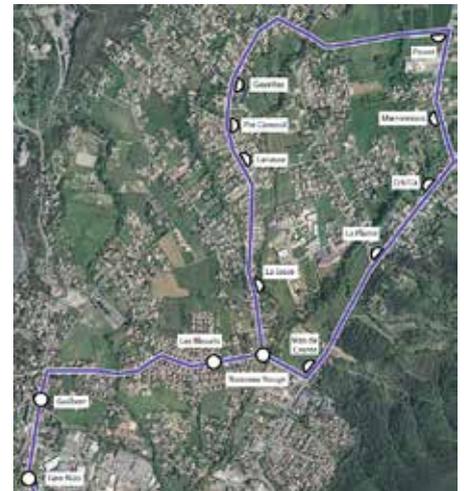
Pour les « usagers occasionnels » :

- ticket unitaire = 0.90 € (pour un aller-retour)
- carnet de 10 voyages = 7.75 €

Pour les « usagers réguliers » :

- abonnement mensuel PASTEL = 27 € tout public

Pour information, Saint Julien les Rosiers compte 288 abonnés au réseau.



AUTRES DESSERTES SUR NOTRE COMMUNE

La ligne 210, desserte intercommunale provenant de la vallée de l'Auzonnet et des Mages.

Elle dessert notre commune toute l'année du lundi au vendredi (1 trajet aller retour le matin, 1 trajet aller retour l'après-midi) le samedi après-midi avec 1 trajet aller-retour. Les 4 arrêts se font le long du CD 904 :

- Le Saint-Julien (7h54)
- Les vieilles écoles (7h46)
- Chez Mymy (8h02)
- Rond-point de la main (La plaine) (8h03)

La ligne 210 assure aussi une desserte plus fixe de notre commune le samedi

en période scolaire avec un trajet aller retour le matin.

Les arrêts :

- Le Saint Julien
- Les vieilles écoles
- CD 416 (Le Carabiol)
- CD 416 (Causonville)
- CD 416 (Haut des mimosas)
- CD 416 (La Roque-Mas Vidal)
- CD 316 (Serre des Font)
- CD 316 (Rond-point Pierre Perret)
- CD 316 (Les Mimosa Bas)
- CD 904 - Chez Mymy
- CD 904 - Rond point de la main (La plaine)

La ligne 11 - Desserte à vocation scolaire

→ Fonctionne uniquement en période scolaire du lundi au vendredi
→ Desserte les arrêts du secteur Lariasse et les Pras

- 3 trajets aller
- 4 trajets retours

La ligne 220 - Desserte à vocations scolaire du lundi au vendredi

Desserte fine des arrêts de la commune de Saint Julien les Rosiers (CD904-CD416-CD316), une quinzaine d'arrêts au total).

CULTURE

La fin d'une période pour le moins complexe se profile à l'horizon de l'été 2021.

Un an sans pouvoir de rassembler et partager nous a privé de l'essentiel. Nous n'en pouvons plus de vivre sous cloche !

L'imposition de la distanciation va à l'encontre du comportement social : la rencontre, l'échange, le contact et la joie de nous retrouver ! On nous a vendu un avenir numérisé radieux où la servitude volontaire

est la règle. Nous avons prévu autre chose pour cet été : du **Hip hop**, de la **chanson**, un **feu d'artifice**, le **repas partagé du 14 juillet**, du **cinéma**, du **classique**...

Nous ferons en sorte de le vivre sans risque sanitaire, dans le respect des protocoles imposés sans culpabiliser ni empêcher ceux qui n'en peuvent plus d'être muselés.

Bel été à tous !

PROGRAMMATION CULTURELLE

2^e semestre 2021 (sous réserve de consignes sanitaires)

JUILLET

samedi 10 juillet

- **Hip hop** : initiation pour tous, battle et DJ à partir de 16h, espace Nelson Mandela

mardi 13 juillet

- **Grand prix de la Chanson**

suivi du **feu d'artifice**,
parvis de Mandela



mercredi 14 juillet

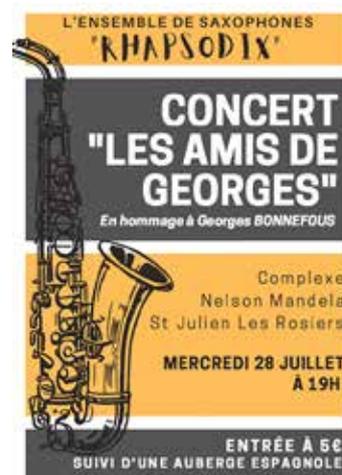
- **Repas citoyen** (nouvelle formule)

vendredi 23 juillet

- **Cinéma en plein air** :
Antoinette dans les Cévennes,
21h au Carabiol

mercredi 28 juillet

- **Les amis de Georges**,
concert classique,
à 19h, complexe Nelson Mandela



AOÛT

vendredi 13 août

- **Cinéma en plein air** :
Adieu les cons, 21h au Carabiol





PROGRAMMATION MÉDIATHÈQUE

M. Roumieux, professeur d'histoire-géographie engagé

Récemment, au sein de notre médiathèque communale, nous avons eu une rencontre en vue d'une programmation culturelle de M. Gilles ROUMIEUX professeur d'histoire et géographie au collège Racine accompagné de la Principale du même établissement, M^{me} NOËL Laurence.

M. ROUMIEUX est un professeur très actif et reconnu qui a déjà écrit tout un recueil sur la période de la Résistance. Leurs visites nous ont vraiment enthousiasmés ; ils forment une véritable symbiose d'idées, d'être épris de liberté.

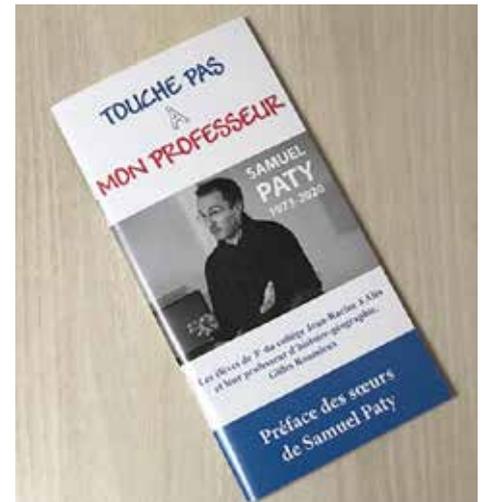
M^{me} NOËL soutient son professeur dans toutes les actions menées. Même si on traverse une période difficile M. ROUMIEUX a été profondément marqué par l'assassinat de Samuel PATY qui a déclenché la chronique au niveau national. Il ne pouvait rester inactif, touché au plus profond de lui-même, aussi il a voulu ouvrir la discussion à ses élèves de troisième.

D'abord, ce fut l'indignation puis la réflexion

il recueille les différents témoignages de ces élèves et décide ensemble avec l'accord de sa supérieure d'écrire une brochure.

Des pépites nées sous la plume des étudiants.

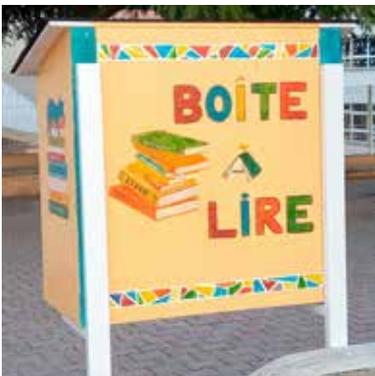
« Touche pas à mon professeur » est un émouvant hommage à la République, au rôle de professeur, le rapport à ses élèves. Une véritable espérance de Liberté, de Démocratie qui apporte un nouveau souffle aux valeurs de la République de Demain. Aussi, je vous incite à lire cette brochure préfacée par les sœurs de Samuel PATY qui nous invite à la réflexion. Nous en laissons quelques exemplaires au sein de notre médiathèque. Elle mérite d'être lue, mais aussi d'être commenté



Nous organisons une soirée dans le hall de l'espace Nelson Mandela en date du 5 novembre 2021 à 18h, qui sera une invitation à la Connaissance du Projet de M. ROUMIEUX et un débat sur la liberté au sein de la République.

■ Boîte à lire

La première boîte-à-lire de St Julien est en place près de l'école depuis plusieurs semaines.



Comment ça marche ?

On y dépose les livres qu'on ne souhaite pas garder si on en a. On choisit un livre que l'on ramène ou pas (il peut aussi émigrer dans une autre boîte-à-lire)

L'idée c'est qu'il y ait toujours de la lecture à disposition. Alors profitez-en pour trier votre bibliothèque et déposer des livres ou des revues enfants/adultes propres et en état correct.

« La lecture est une amitié » (Marcel Proust)

■ Atelier Tawashi

dans le cadre de la semaine de l'environnement



Les enfants ont fabriqué de petites éponges lavables en tissu recyclé.

Nous avons pu constater que la jeune génération se sent très concernée par l'environnement et l'écologie que les attitudes responsables se mettent en place.

Bravo à nos jeunes !

Les emplois saisonniers

Le recrutement d'emplois saisonniers est devenu une tradition pour les élus que nous sommes.



Le but est de permettre à des jeunes de notre commune d'accéder à une première expérience professionnelle rémunérée sur une période de trois semaines.

Cette année, nous avons peu de poste à pourvoir mais nous avons été surpris par le nombre plus que minime de demandes.

Est-ce lié à la conjoncture actuelle et à l'ambiance quelque peu morose qui nous entoure ?

Après avoir reçu les postulants, **une jeune fille et un jeune homme intégreront l'équipe voirie en juin pour mener à bien divers travaux, encadrés par le personnel de l'équipe voirie.**

Alexandra DOUANGDARA

Depuis le 1^{er} juin, l'accueil en mairie est assuré par Alexandra qui est venue au pied levé remplacer Elena DEMONTANT qui avait elle-même remplacé Fathia toujours en arrêt maladie et à qui nous souhaitons de retrouver au plus vite sa place au sein de la collectivité.

Alexandra, jeune étudiante, officiera en juin et juillet avec attention. Elle répondra à vos démarches, toujours avec le sourire (dissimulé par le masque) et gentillesse, se faisant le relais auprès du maire, des élus et des différents services de la collectivité.

N'hésitez pas à franchir le pas si vous avez besoin d'un document administratif ou de



tout autre renseignement concernant la vie sur notre commune (urbanisme, associations, écoles, police municipale ...).



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Il y avait près de 20 ans qu'aucune collecte de sang n'avait eu lieu sur la commune.

Après contact avec l'EFS et analyse de notre demande de mise en place d'une collecte par les services compétents, le 20 avril, au sein de l'espace Mandela, toute l'équipe de l'EFS a pu procéder à une collecte de sang auprès de 63 donatrices et donateurs, souvent d'ailleurs pour la première fois, une participation saluée par le Docteur Pierrette CAZAL, responsable des collectes.

Une réussite qui permet d'envisager la tenue d'une nouvelle collecte au mois de septembre qui mobilisera, souhaitons-le, de nombreux participants. **Nous renouvelons encore une fois nos remerciements dans une période de pandémie où le don est encore plus que jamais nécessaire pour répondre aux besoins croissants.**

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Les vacances d'été à la Cabane !

Cette année les enfants de l'ALSH vont découvrir la France sous toutes ses coutures ; de la variété de ses régions et de ses traditions en passant par notre patrimoine culturel, nous serons chauvins tout l'été à la Cabane !

- **Les 3 à 5 ans** sortiront au Parc « Tera-venture » de Saint Christol (34) ainsi qu'à « La ferme enchantée » de St Chaptès, qui restent des valeurs sûres plébiscitées par les enfants, et iront découvrir la Bambouseraie d'Anduze au début du mois d'août.

- **Les 6 à 9 ans** profiteront eux aussi des deux sorties « vedettes » et iront grimper dès le début du mois de juillet à l'accrobranche de Thoiras, visiteront le parc aquatique Oupa Splash de Marguerittes et le village de St Jean-de-Valériscle et son musée des blasons en août.

- **Les 10 à 11 ans** pourront bénéficier tout le mois de juillet d'une programmation à la mesure de leur énergie, avec une animatrice et un minibus à leur service, et des intervenants qui leur feront découvrir la pêche, l'escalade, le self-défense, et des sorties au Parc Spirou d'Avignon, ou à l'accrobranche « Indy Park » par exemple.

- **Enfin l'ensemble des 6 à 11 ans** défendront les couleurs de la Cabane lors des premières Olympiades inter-centres qui auront lieu le 23 juillet au Mas Sanier dans le cadre de « Paris, Terre de Jeux 2024 » !

Comme chaque année, les piscines seront ouvertes sur chacun des pôles afin que les enfants puissent se baigner chaque jour.

Notre équipe d'animateurs et nos saisonniers attendront les enfants avec une multitude d'activités variées et de nouveaux grands jeux !

À bientôt !



Accueil de loisirs La cabane des Cévennes

Pour les enfants de 3 à 11 ans

- **ALSH Les Mages**

Dédié aux plus petits, il accueille les enfants de 3 à 5 ans au sein des locaux scolaires.

- **ALSH Saint-Julien-les-Rosiers**

Il accueille les enfants de 6 à 11 ans dans les locaux périscolaires.

Tarifs en période de vacances :

forfait 5 jours avec repas :
de 37 à 58 €

Renseignements

Services ALSH
04 66 56 43 10 - 04 66 56 11 20

Direction :

06 07 28 18 82

ALSH 3 - 5 ans :

06 71 77 73 19

ALSH 6 - 11 ans :

06 76 78 80 03

LE KIOSQUE

Le programme des vacances

Un programme riche et varié attend les enfants, les jeunes et les familles au centre social le Kiosque cet été.

Programme jeunes (11-17 ans)

- Séjour sportif en bord de mer « Playa Tour » du 7 au 10 juillet

- Activités à la journée du 12 au 30 juillet :

jeux d'aventure Prison Island (inspiré de Fort Boyard), baignade au lac de Villefort, grand jeu « mission gauloise », baignade à Casteljau, Parc aquatique, soirée bowling, paddle géant au lac des Camboux, journée canoë, parcours sensoriel sensas à Montpellier, etc...

Programme enfants et familles

- Activité à la journée du 7 au 30 juillet :

découverte de Dinopédia, journée rivière, parc aquatique le Ranc Davaine, découverte de la roque-sur-Cèze et des cascades du Sautadet, Parc animalier de Mialet, découverte d'Uzès et son marché, journée au village des enfants, activité créatives peinture mains et pieds, soirée grillade et jeux, pédalo au lac des Camboux, visite de la grotte de la Salamandre, etc...



Tarif en fonction des activités avec un minimum de -30% (pris en charge par le Kiosque)

Aides aux Temps Libre de la CAF acceptés

Renseignements, tarifs et inscriptions : 04 66 86 52 06
cslekiosque@free.fr - Facebook : Centre Social le Kiosque

Recueillement et solennité

Mesures sanitaires obligent, comme celles de l'année dernière, cette cérémonie de la fin de la guerre 39-45 fut commémorée en comité restreint, sans la population et surtout sans la présence des enfants.

Malgré ces circonstances exceptionnelles les élus de la République et l'association des Anciens Combattants restent les garants du devoir de mémoire avec toujours autant de respect et de reconnaissance pour le sacrifice consentis par nos aînés.

Étaient présents :

M. Pfeufer, président des anciens combattants, M. Bonrepaux et M^{me} Launay, représentants les anciens combattants, Jacky Valy, notre conseiller départemental, M^{me} Abiba Georges, déléguée aux Armées, M. Éric Plantier et Patrick Higon, adjoints, M. Serge Bord, notre maire et les porte-drapeaux, Messieurs Jean-Louis Causse et Foulani, ainsi que les gendarmes de la brigade de Salindres.



Gageons que pour la prochaine commémoration le 11 novembre 2021 et plus loin le 8 mai 2022, tout sera rentré dans l'ordre, que cette crise sanitaire sera derrière nous et qu'on pourra se retrouver.

À noter

À l'initiative de M. le maire, Serge Bord et du président des anciens combattants, M. Pfeufer, en 2022 sera commémorée la journée de la déportation.

Journée citoyenne de nettoyage de la commune

Cette journée venait clôturer la semaine de l'environnement.

Initiée il y a maintenant plus de dix ans, elle a connu des fortunes diverses, avec la participation de quarante personnes et des dizaine de gamins.

Le repas de midi était pris ensemble, soit devant Mandela ou au Carabiol. Force est de constater que ce n'est plus cela, samedi 5 juin 2021, trop peu de monde a participé à cette journée citoyenne consacré à la propreté de notre village. Quatre familles, parents et enfants étaient présents, ainsi que des élus et madame Sonia Leclerc, habitante de St Florent sur Auzonnet, qui appartient à l'association internationale **World Clean Up Day**. C'est dommage car au-delà du côté un peu éphémère de cette démarche c'est surtout le plaisir de «faire quelque chose ensemble pour la nature» qui domine. L'accueil a été fait à partir de 9h30, devant la mairie, où les participants se sont vus remettre des gants, des sacs-poubelles pour trier les déchets par catégorie et récupérer les canettes en aluminium qui



seront remises par madame Leclerc à l'association **K net partage** qui agit pour l'enfance défavorisée et le handicap. Un grand merci en tous parents et enfants qui

ont bien participé. Au total deux camions ont été quand même bien remplis! Et rendez vous, avec persévérance, à l'année prochaine !

REPRISE DE LA COMPÉTENCE :

Éducation - Cantine - Garderie

Au 1^{er} janvier 2022 la commune récupérera la compétence éducation cantine garderie jusqu'alors exercée par l'Agglo mais dont la gestion était réalisée en grande partie par la commune.

CONCRÈTEMENT QU'EST-CE QUE CELA CHANGE ?

Même si la commune gèrera cette compétence elle était tributaire de certains choix et contraintes du « propriétaire » de cette compétence à savoir l'Agglo d'Alès. Désormais la commune aura tous pouvoirs de décision sur l'exercice de cette compétence.

Elle pourra par exemple ainsi :

- modifier les tarifs des repas,
- choisir les entreprises intervenantes sur les bâtiments,
- passer directement les commandes auprès de ses fournisseurs,
- choisir son prestataire pour les repas de la cantine,

- disposer de son propre logiciel de réservation des repas et de la garderie,...

Le budget de fonctionnement ne sera plus contraint au plafond d'augmentation de 1.2%/an maximum imposé par l'État aux communautés d'Agglo... enfin pour le moment !

De nombreux choix seront à faire, même si en matière de gestion cela nous libérera de certaines contraintes, il est évident que pour le marché des repas un groupement de commande avec l'Agglo s'impose afin de pouvoir obtenir un meilleur prix en faisant des économies d'échelle.

Les choix seront toujours faits dans le but d'améliorer le service et la qualité pour nos enfants.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : L'ABOUTISSEMENT



Nous en avons parlé à plusieurs reprises tant notre attente était forte, l'arrivée d'un éducateur de prévention sera effective le 1^{er} juillet 2021.

Cette date de démarrage est hautement symbolique car elle préfigure le démarrage des vacances et les besoins des jeunes pour des activités de loisirs ou d'autres alternatives occupationnelles. Ce projet, réalisé en partenariat étroit avec le conseil départemental, Alès agglomération et les cinq communes (Alès, Saint Hilaire de Brethmas, Saint Martin de Valgagues, Cendras, Saint Julien les Rosiers,...) a pour mérite d'avoir été élaboré collectivement par des communes périurbaines hors territoire « politique de la ville ».

Trois éducateurs ont été recrutés pour effectuer cette mission à raison, environ, d'un demi-poste par commune.

Nous fondons beaucoup d'espoir dans ce nouveau dispositif en direction de notre jeunesse car le rôle des élus c'est bien de développer la prévention et tout ce qui peut aider un jeune à se construire et à grandir avec le soutien de toute la communauté.

DERNIÈRE MINUTE - Deux éducateurs seront affectés à notre commune. Ils travailleront en binôme.

Il s'agit de **Justine MOURRE** et **Andy CHABOUN**

RESPECT DU VOISINAGE : PETITS CONSEILS DE SAISON



Le printemps et l'été sont propices aux travaux de bricolage ou de jardinage, aux soirées entre amis sur les terrasses ou dans les jardins, aux rencontres de jeunes dans les lieux publics...

Afin que tout le monde puisse profiter de ces loisirs estivaux sans gêner les voisins, voici quelques conseils avisés.

• Les travaux de bricolage et de jardinage

Ils sont réalisés par des particuliers à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (perceuse, tondeuse, débroussailluse...) peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Toutefois tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit de jour comme de nuit.

Les bruits excessifs peuvent être punis de jour comme de nuit (décret du 18 avril 1995).

• Le tapage nocturne

Le tapage nocturne (quand il fait nuit) étant plus sévèrement puni que le tapage diurne. Toute nuisance sonore la nuit (musique à fond, aboiements,...) est considérée comme du tapage nocturne. Et contrairement à la journée, le bruit n'a pas à être répété, intense ni à durer pour être une infraction. **Le tapage nocturne est sanctionné par des amendes forfaitaires de 450 €.**

Les associations n'ont pas dit leur dernier mot et comptent bien sur une nouvelle dynamique à construire pour leurs adhérents !

Souvenez-vous, ce sont les tortues du bitume qui ont entamé les festivités le premier week-end de la rentrée 2020 avec leur rallye moto.

Quelle belle journée ensoleillée et où nous étions nombreux à partager un moment ensemble dans la joie et la bonne humeur d'une reprise des activités

Une rentrée éphémère, encadrée par un protocole sanitaire strict et la nomination d'un référent COVID pour chaque association. Aux vacances de Toussaint, il a fallu refermer les locaux et suspendre toutes les activités mais certains ont résisté coûte que coûte : gym en extérieur, sur réservation en groupe de 10 ou encore randonnée, là aussi en groupe de 10 bien espacé avec le port de masque et le gel hydro- alcoolique dans le sac à dos.

Il a fallu partager les espaces lorsque le maintien de l'activité était au moins possible à l'extérieur : le karaté s'est fait sans contact, le foot sans match, parfois les bénévoles ont même donné des cours en visio. Nos amis roussonnais ont été sollicités et ont bien voulu prêté les terrains de baskets pour répondre à des bénévoles motivés et

déterminés à maintenir une offre aux nombreux basketteurs julirosiens.

Tout aura été essayé par des bénévoles qui n'ont pas fini de donner de leur temps et de leur énergie, dans une période où la sérénité n'est pas acquise et où le bonheur d'être ensemble est précieux !

En cette fin d'année, pour le plus grand plaisir de tous, Mandela s'est réveillé, les cris, les rires des enfants sont enfin revenus !

Les gagnants du challenge départemental permis eux, ont été sélectionnés en régional : Ambre, Amédé et Luca.

La finale aura lieu dimanche 13 juin à Frontignan! Déjà bravo à eux de si bien représenter le club julirosien

Nous assisterons au plateau basket le samedi 26 juin après -midi à Mandela en attendant le grand rallye des tortues du bitume le samedi 4 septembre 2021 qui, on ne veut plus en douter, relancera une vie associative comme nous avons le plaisir de la connaître.

N'hésiter pas à consulter le site de la mairie et à vous rapprocher des associations pour vous informer sur la diversité de l'offre dans notre village.



Association SOS Méditerranée

Lors de notre dernier conseil municipal, nous avons pris une délibération pour adhérer à l'association SOS Méditerranée.

Un engagement fort de notre municipalité pour la dignité humaine et l'inconditionnalité du sauvetage de la vie humaine.

Depuis 2014, plus de 20000 personnes ont péri noyées en tentant de traverser la Méditerranée sur des embarcations de fortune. Quitter son pays est toujours un drame, ce n'est pas

un choix, c'est souvent une question de vie ou de mort face à la déstabilisation des pays d'Afrique, devant la misère, et les menaces...

Que ferions-nous si nous étions dans cette situation ?

Grâce au soutien de milliers de citoyens, de collectivités locales, nationales et européennes, l'association a pu affréter l'AQUARIUS, puis maintenant l'OCEAN VIKING et secourir plus de 32000 personnes en Méditerranée depuis 2016.